

Les négociations avec la province d'Ontario progressent de façon très satisfaisante. Cependant, le point de vue envisagé est beaucoup plus vaste que celui auquel songeait sans doute le député lorsque, dans sa question au ministre lundi, il a fait allusion à un programme de développement industriel. Le développement industriel en fait partie, mais le projet d'ensemble étudié de concert avec la province d'Ontario comprend également des programmes à préoccupation sociale, des services communautaires, des

industries de service, et le tourisme. Ce point de vue plus vaste paraît des plus souhaitables et conforme aux objectifs de décentralisation énoncés par le député. Le ministre annoncera le projet dès qu'il aura obtenu les autorisations nécessaires et que la province aura donné officiellement son accord.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 24 du soir.)

*Ajournement*